

# XIV<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Kinshasa (RDC), les 13 et 14 octobre 2012



## Résolution sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone

**Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage**, réunis les 13 et 14 octobre 2012 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, à l'occasion du XIV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie ;

**Agissant** en vertu de la Charte de la Francophonie et des valeurs qu'elle promeut, notamment à travers les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface ;

**Saluant** les efforts déployés et les avancées constatées dans certains de nos pays membres en situation de sortie de crise ou de transition démocratique ;

**Réaffirmant** notre engagement à agir avec détermination en faveur de la consolidation de la paix et de la stabilité, du renforcement de l'État de droit et de la promotion des droits de l'Homme afin de prévenir les crises et les conflits ;

**Préoccupés** toutefois par les situations de crises et de conflits auxquelles sont actuellement confrontés de nombreux pays au sein de l'espace francophone ;

**Encourageons** la Francophonie à poursuivre son action en matière d'alerte précoce, de règlement des crises et des conflits et d'accompagnement des transitions, dans le respect de la Charte de l'ONU, du Droit international, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États ;



**Demandons** aux acteurs politiques et institutionnels à **Madagascar** de poursuivre résolument la mise en œuvre de la Feuille de route et nous félicitons de l'instauration de la nouvelle Commission électorale indépendante ainsi que de l'adoption d'un calendrier électoral validé par la communauté internationale ;

**Invitons** toutes les parties concernées à poursuivre leurs efforts en vue de la mise en œuvre des structures permettant l'application stricte de la loi sur l'amnistie, dans un esprit inclusif et consensuel, afin d'apaiser la vie politique et de renforcer la réconciliation nationale ;

**Saluons** les efforts déployés par les acteurs régionaux et internationaux pour favoriser une issue politique pacifique et responsable aux difficultés qui marquent les préparatifs et la tenue de la prochaine élection présidentielle, dans le respect des principes d'impartialité et de consensus ;

**Exprimons** notre vive préoccupation devant la grave détérioration de la situation économique et sociale et appelons tous les acteurs à créer les conditions favorables à une reprise de l'aide internationale ;

**Appuyons** l'action de la Francophonie en soutien au processus électoral et demandons à toutes les parties de prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, préalables nécessaires au retour d'un ordre constitutionnel durable et d'une vie politique apaisée ;



**Appelons** tous les acteurs concernés à la suite du coup d'État perpétré en **Guinée-Bissau** à se conformer aux dispositions de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies pour le rétablissement rapide de la légalité constitutionnelle et le respect des droits et des libertés ;

**Encourageons** la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), en collaboration avec l'Union africaine et les Nations unies, à soutenir le processus de sortie de crise ;

**Appelons** à la tenue dans les meilleurs délais d'élections présidentielles et législatives inclusives, libres, fiables et transparentes ;

**Insistons** sur la nécessité de consolider durablement la paix et la démocratie, de restaurer la justice, de lutter contre l'impunité, de mettre en œuvre une réforme crédible du secteur de sécurité et de lutter résolument contre le trafic de drogue, avec l'appui des partenaires internationaux ;



**Déplorons** la division qui perdure sur l'île de **Chypre** depuis trop longtemps, saluons l'engagement déterminé du gouvernement de la République de Chypre et appuyons les efforts des Nations unies pour trouver une solution durable, globale et juste au problème chypriote et réunifier Chypre, son peuple et ses institutions ;

**Demandons** l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et notamment la résolution 1251 (29 juin 1999) afin d'aboutir à un État de Chypre doté d'une souveraineté, d'une personnalité internationale et d'une citoyenneté uniques, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance garanties, composé de deux communautés politiquement égales telles qu'elles sont décrites dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité au sein d'une fédération bicommunautaire et bizonale, et excluant toute forme de partition ou d'union avec un autre pays ;

**Affirmons** notre plein soutien aux efforts des co-présidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en vue du règlement pacifique du conflit du Haut-Karabagh ;

**Appelons** toutes les parties au conflit à s'abstenir de toute tentative de recours à la menace ou à l'emploi de la force qui risquerait de compromettre l'avenir du processus de paix, les invitons à poursuivre les négociations sur la base des principes proposés par les co-présidents du Groupe de Minsk, comme un ensemble indivisible, en particulier ceux qui se rapportent au non recours à la force ou à la menace de la force, à l'intégrité territoriale et à l'égalité de droits et à l'autodétermination des peuples comme fondement d'une solution équilibrée et durable de ce conflit ;



**Renvoyons** aux résolutions spécifiques adoptées par nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, concernant la situation au **Mali** et en **République Démocratique du Congo**.